

A black and white close-up photograph of a rabbit's face, showing its large ears, whiskers, and dark eye. The rabbit is looking slightly to the right of the camera.

RAPPORT ANNUEL

.....
2017

AU SERVICE DES ANIMAUX DEPUIS 1869

La mission de la SPCA de Montréal consiste à protéger les animaux contre la négligence, les abus et l'exploitation, à représenter leurs intérêts et assurer leur bien-être, à favoriser la conscientisation du public et contribuer à éveiller la compassion pour tout être sensible.



MONTRÉAL

MOT DE LA DIRECTRICE

En avril, Élise Desaulniers a été nommée directrice générale par intérim de la SPCA de Montréal. Trois mois plus tard, soit en juillet, elle a été confirmée à ce poste. Élise Desaulniers est notamment une des instigatrices du manifeste Les animaux ne sont pas des choses qui a mené à une réforme du Code civil du Québec reconnaissant explicitement les animaux comme des êtres sensibles. La SPCA de Montréal est ravie de pouvoir désormais compter sur son expertise de façon permanente.

UNE ANNÉE RICHE EN VICTOIRES POUR LES ANIMAUX

Le début de l'année 2017 a été difficile à la SPCA de Montréal. Est venu s'ajouter à l'interdiction de certaines races de chiens à Montréal le dépôt du projet de loi 128 qui vise aussi une interdiction de races à l'échelle provinciale. La période des déménagements, autour du 1^{er} juillet, a été particulièrement critique. Puisque seulement 4,2 % des propriétaires acceptent des locataires avec un chien, de nombreux animaux sont abandonnés à cette époque de l'année. Pour les refuges comme la SPCA de Montréal qui accueillent ces animaux, trouver de nouveaux foyers capables de garder des chiens potentiellement visés par la réglementation municipale ou provinciale est devenu plus problématique que jamais.

Quelques mois plus tard, Valérie Plante était élue à la mairie de Montréal. Pour la première fois de l'histoire, les enjeux entourant la gestion animalière avaient une place dans le débat public. L'administration Plante a rapidement respecté ses promesses en mettant fin à l'interdiction de certaines races de chiens à Montréal et s'est engagée à éliminer l'industrie des calèches sur le territoire de la Ville.

Toujours en 2017, Jean-Luc Rodier, le propriétaire de Visions JNJ inc. – une ferme d'élevage d'animaux à fourrure de la Montérégie qui avait fait l'objet d'une enquête criminelle menée par la SPCA de Montréal – a plaidé coupable à trois chefs de cruauté et de négligence envers les animaux. À la connaissance de la SPCA de Montréal, il s'agit de la première fois qu'un éleveur d'animaux à fourrure se voit condamner pour cruauté animale au Canada.

À titre personnel, 2017 a aussi été une année importante, puisque j'ai été nommée directrice générale de la SPCA de Montréal. J'ai eu la chance de rejoindre une équipe solide

composée de donateurs.trices, de bénévoles et d'employés qui ont à cœur le bien-être de tous les animaux. Les victoires des derniers mois confirment que notre travail acharné depuis presque 150 ans porte fruit, et elles nous donnent l'énergie pour continuer à œuvrer dans le même sens.

Nous allons toujours continuer à nous battre pour que les animaux soient mieux protégés. Nous allons poursuivre notre précieux travail d'enquête, nos campagnes de sensibilisation et le développement de notre clinique de stérilisation. Au cours des prochains mois, nous mettrons aussi en place de nouveaux programmes pour sauver encore plus de vies.

Nous sommes à un moment charnière de l'Histoire. Plus que jamais, la question animale est dans l'actualité. Plus que jamais, les québécois et québécoises disent se soucier du bien-être des animaux. L'équipe de la SPCA de Montréal est bien déterminée à être au cœur de cette révolution.



Élise Desaulniers
Directrice générale



ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2017

GALA BÊTES DE MODE

C'est sous le thème « UTOPIA – un monde où tout est possible » qu'a eu lieu, le 9 novembre à la Gare Dalhousie à Montréal, la quatrième édition du gala Bêtes de mode. Dans le cadre enchanteur des locaux du Cirque Éloize, plus de 400 personnes ont pu admirer nos canins défiler sur scène avec panache et goûter de savoureux délices végétaliens. Cette soirée prestigieuse a été animée par la vedette de télévision et grand ami des animaux, Karl Hardy, ainsi que par les créatrices de capsules web Lili Boisvert et Judith Lussier. Cette soirée-bénéfice, mettant à l'honneur l'amour et la compassion envers tous les animaux, nous a permis de recueillir plus de 238 000 \$.

MUSEAU AU TROT

Le 11 juin, la septième édition de la marche annuelle Museau au trot a réuni des centaines de personnes et de chiens sur le mont Royal. Sous un beau ciel bleu, nous avons passé un excellent moment, tout en amassant plus de 55 000 \$ pour nous aider à contrer l'injustice et la cruauté envers les animaux.

VENTE POP-UP

Le 9 septembre, la SPCA de Montréal a tenu sa première vente Pop-up, qui a été soutenue par plusieurs artistes québécois. L'événement nous a permis de ramasser près de 5 000 \$ pour financer notre lutte contre l'interdiction de certaines races de chiens. Lors de cette activité unique, des centaines de personnes se sont procuré des accessoires et de la nourriture pour leurs compagnons à quatre pattes, tout en savourant de délicieuses grillades et sucreries végétaliennes.

Un grand merci à nos commanditaires et partenaires dont le soutien est primordial :

Centre Vétérinaire Laval / Centre Vétérinaire Rive-Sud, Royal Canin Canada, Petsecure Pet Health Insurance, PWL Capital inc., Mondou, I love Tyler Madison, Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, Lacrem et i24 Call Management Solutions.

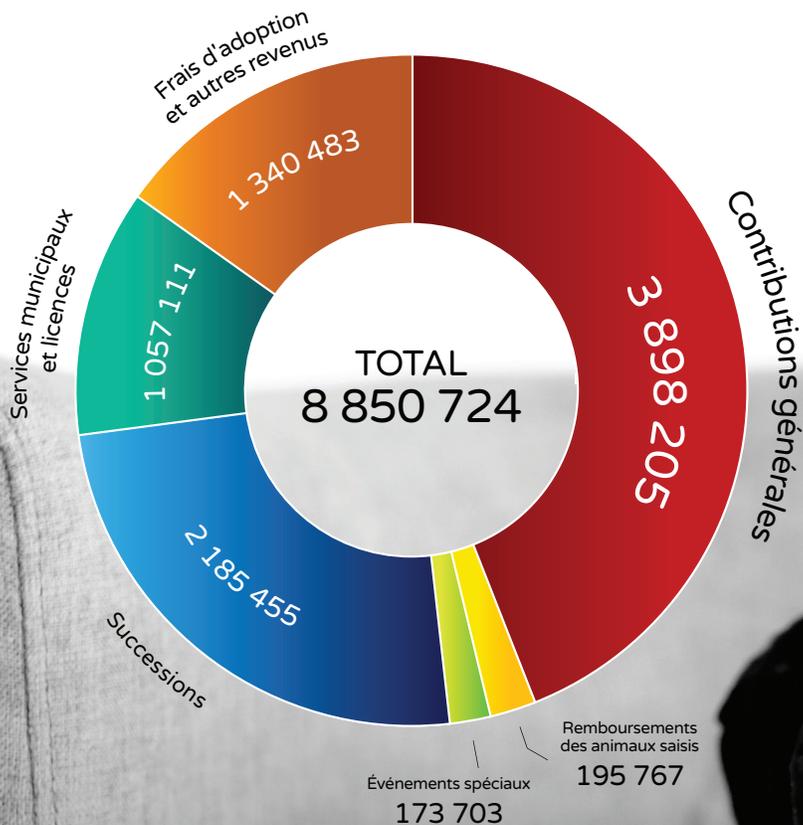
REVENUS 2017

La SPCA de Montréal est un organisme de bienfaisance enregistré qui dépend des dons du public pour poursuivre sa mission. En 2017, nous comptons sur 31 520 généreuses personnes ainsi que sur 373 organismes et entreprises charitables. Notre programme de don mensuel Partenaires coup de patte continue d'être une réussite, avec 4 767 bienfaiteurs et bienfaitrices. La SPCA est extrêmement reconnaissante de la générosité de ses donateurs et donatrices.

31 520 donateurs et donatrices

373 organismes et entreprises charitables

4 767 partenaires « coup de patte »



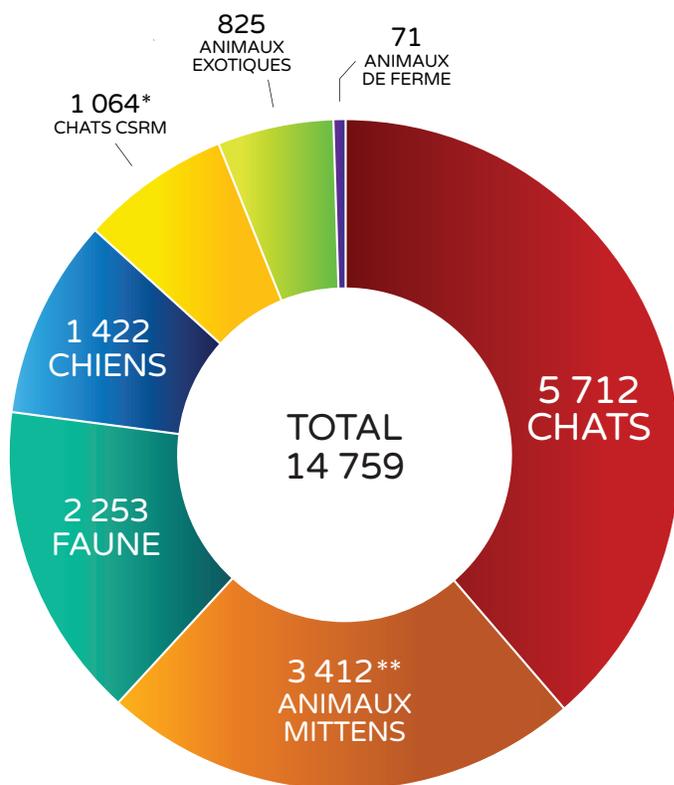
Pour consulter les états financiers de l'année 2017, voyez la version électronique du présent rapport à spca.com.

SOINS DES ANIMAUX

En 2017, la SPCA de Montréal a secouru 14 759 animaux parmi lesquels plusieurs avaient été maltraités ou négligés, étaient perdus ou blessés ou devaient être stérilisés.

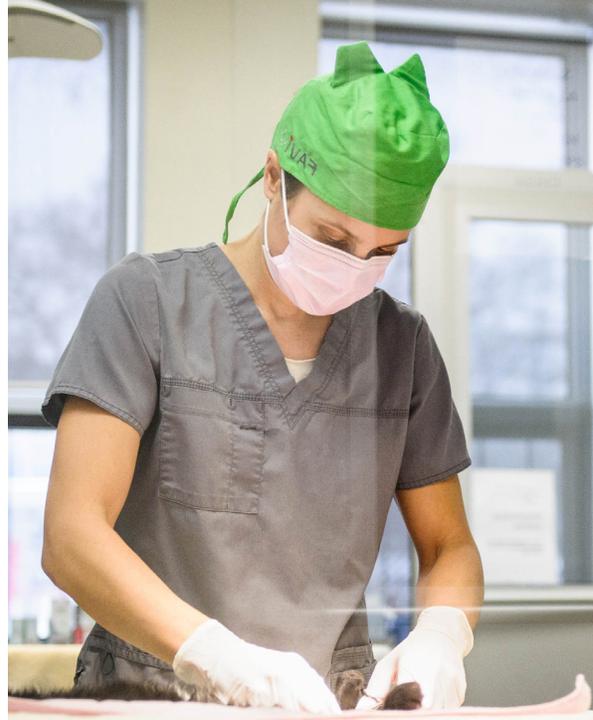
Fondée à Montréal en 1869, la SPCA de Montréal a été la première organisation vouée au bien-être animal au Canada. Après avoir parcouru un long chemin, elle est aujourd'hui le plus grand organisme de protection des animaux au Québec et s'exprime au nom de toutes les espèces animales là où règnent l'ignorance, la cruauté, l'exploitation ou la négligence.

Jour après jour, notre équipe vétérinaire continue de jouer un rôle essentiel dans le bien-être des animaux abandonnés ou rescapés. Son principal objectif est de leur offrir des soins médicaux et des interventions d'urgence de haute qualité. Que ce soit lors d'un examen, d'une vaccination de base, d'un déparasitage, d'une stérilisation ou d'une urgence, nos vétérinaires et techniciennes en santé animale démontrent compassion et bienveillance envers chaque animal.



* Nombre de chats traités dans le cadre de notre programme Capture-stérilisation-retour-maintien (CSRM).

** Nombre d'animaux traités dans le cadre de notre programme de stérilisation ciblée Mittens.



CLINIQUE DE STÉRILISATION

La clinique vétérinaire de stérilisation ciblée permanente Mittens, supervisée par la vétérinaire en chef Gabrielle Carrière, a pour mission d'aider à contrer la surpopulation animale qui sévit au Québec en offrant des services de stérilisation à tarifs réduits aux gardiens et gardiennes d'animaux ayant des ressources financières limitées. Savez-vous qu'environ 40 animaux sont stérilisés par jour grâce à cette clinique, et ce, six jours sur sept ?

CSRM

Lancé en 2010, le programme Capture-stérilisation-retour-maintien (CSRM) constitue une façon humaine, efficace et économique de réduire la surpopulation de chats de la rue. Il résulte d'un partenariat entre la SPCA de Montréal et les citoyens et citoyennes de différentes villes et arrondissements, qui ont pu constater au fil des ans les effets positifs de cette méthode. À preuve : cette année seulement, 1 064 chats ont été stérilisés grâce à ce programme, ce qui représente des milliers de chatons sans abri en moins en milieu urbain.

BUREAU DES ENQUÊTES

Les agents et agentes de la protection animale de la SPCA de Montréal sont chargé.es d'appliquer les dispositions du Code criminel relatives aux crimes contre les animaux, ainsi que la législation provinciale en matière de protection animale, c'est-à-dire la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal et le Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens.

Chaque année, le Bureau des enquêtes de la SPCA de Montréal reçoit des milliers de plaintes et de signalements. **En 2017, plus de 30 000 animaux, toutes espèces confondues, ont reçu la visite de notre personnel et 1 400 nouvelles enquêtes ont été ouvertes.** Au total, 416 animaux ont été retirés de leur lieu de garde par notre équipe. Suite aux enquêtes menées par le Bureau, plus d'une vingtaine de condamnations ont été obtenues.

DEUX CAS QUI SE TERMINENT BIEN

Quatre ans après la saisie de 84 chiens en piteux état, une ancienne usine à chiots de la Montérégie a été trouvée coupable de 19 infractions à la loi provinciale en matière de bien-être animal au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les infractions concernaient notamment les lieux inadéquats où les chiens étaient hébergés et le manque de soins vétérinaires. La propriétaire de l'élevage a été condamnée à payer plus de 20 000 \$ d'amendes. En outre, dorénavant, elle ne pourra pas posséder plus de deux animaux à la fois. Les chiens qui avaient été saisis, quant à eux, sont maintenant en sécurité dans leurs foyers adoptifs.

Au début du mois de novembre, cinq chats ont été recueillis par la SPCA de Montréal suite à la condamnation pour négligence de leur propriétaire. Une ordonnance lui interdit désormais d'avoir des animaux sous sa garde. Dès leur arrivée au refuge, les chats ont été pris en charge par l'équipe médicale et ont été vaccinés, stérilisés et placés en adoption. Grâce au travail de notre personnel dévoué, les chats ont depuis été adoptés et vivent des jours paisibles au sein de leur nouvelle famille.



UNE PREMIÈRE AU CANADA

En novembre, grâce à une enquête criminelle menée par la SPCA de Montréal, un éleveur d'animaux à fourrure de la Montérégie, Jean-Luc Rodier, a été trouvé coupable à trois chefs de cruauté et de négligence envers les animaux. Il s'agit de la première fois qu'un éleveur d'animaux à fourrure se voit condamner pour cruauté animale au Canada.

DÉFENSE DES ANIMAUX



En août, dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, un rodéo a eu lieu dans le Vieux-Port. Or, cette activité, qui n'a aucun lien avec l'histoire ou la culture de notre ville, exploite la peur et la souffrance des animaux en plus de les exposer à des blessures inutiles, voire à la mort. En réaction à cet événement, la SPCA de Montréal a lancé Vive Montréal sans rodéo, une campagne de sensibilisation qui n'est pas passée inaperçue auprès du public et des médias. Heureusement, grâce en partie à la vive opposition de la population, le rodéo urbain de Montréal ne deviendra pas un évènement annuel. Le combat est toutefois loin d'être terminé, la SPCA continuant de lutter pour mettre fin aux rodéos à l'échelle de la province.

MON CHIEN MA FAMILLE

En 2017, la lutte contre l'interdiction de certaines races de chiens au niveau municipal a pris beaucoup d'ampleur en devenant, avec la parution du Projet de loi 128, une préoccupation d'envergure provinciale. Afin de freiner l'adoption de ce projet de loi, la SPCA a lancé la campagne Mon chien ma famille, à laquelle se sont associés plusieurs membres de l'organisation *Athletes for animals*, dont Kelly et David Backes, Marc-Edouard Vlasic et David Perron.

Malgré les mesures proposées par le gouvernement provincial, une bonne nouvelle vient rassurer la population montréalaise le 20 décembre 2017 : la Ville de Montréal suspend officiellement l'interdiction de races adoptée par l'administration municipale précédente.

RÉFORME DU TRANSPORT

En janvier, devant les timides modifications proposées à la législation sur le transport des animaux au Canada, la SPCA de Montréal, en partenariat avec la SPCA de la Colombie-Britannique, lance une campagne pour exiger une meilleure protection de ces animaux. Cette campagne – reformedutransport.ca – propose d'aligner la législation canadienne sur les normes reconnues au niveau international, car les modifications proposées ne protègent pas adéquatement les 700 millions d'animaux qui sont transportés chaque année sur de longues distances tout en étant soumis à des conditions météorologiques extrêmes et à des techniques de manipulation douloureuses.

COUPE LA CHAÎNE

Encore une fois cette année, la SPCA a poursuivi sa campagne Coupe la chaîne qui vise à convaincre le gouvernement provincial d'interdire l'enchaînement en permanence des chiens au Québec. Malheureusement, des milliers de chiens passent toute leur vie enchaînés dehors, soumis sans répit aux bourrasques de neige et aux froids extrêmes, et ce, en toute légalité. Près de 35 000 personnes ont déjà participé à cette campagne; celle-ci se poursuivra jusqu'à ce que la situation s'améliore.

FINI LA FOURRURE

Fini la fourrure est une campagne saisonnière de la SPCA qui vise à sensibiliser le public au sort des animaux dans l'industrie de la fourrure et à l'encourager à choisir des options sans cruauté lors de l'achat de manteaux et d'accessoires d'hiver. Rendez-vous à finilafourrure.com afin d'en apprendre davantage.

UNE ANNÉE MARQUANTE



ÉLECTIONS MUNICIPALES : HISTORIQUES À PLUSIEURS ÉGARDS

Projet Montréal, avec à sa tête Valérie Plante, est élu à la mairie de Montréal le 5 novembre. La SPCA se réjouit qu'un parti dont le programme donne une place prépondérante aux dossiers touchant les animaux soit porté au pouvoir. La SPCA entend travailler avec l'administration de Valérie Plante pour réaliser les projets le plus rapidement possible, notamment l'élimination graduelle de l'industrie des calèches à Montréal et la fin de l'interdiction de certaines races de chiens. Cette élection a marqué le début d'une collaboration entre la Ville et la SPCA en vue d'élaborer des règlements progressistes, de combattre la surpopulation d'animaux domestiques et d'assurer le bien-être de tous les animaux de notre communauté.

LA SPCA DE MONTRÉAL EN LIGNE

D'année en année, la SPCA de Montréal accroît sa présence sur les réseaux sociaux. En 2017, la SPCA a atteint 100 000 abonné.es sur Facebook et continue de rejoindre des milliers de personnes sur Instagram et Twitter. La SPCA de Montréal accueille près de 70 000 visiteurs et visiteuses par mois sur sPCA.com.



Suivez la SPCA de Montréal @SPCAMontreal

BÉNÉVOLES

Les bénévoles contribuent de façon importante aux activités de la SPCA de Montréal. Leur soutien et leur dévouement sont essentiels à l'accomplissement de sa mission. Ces précieux alliés nous permettent d'offrir une gamme de services qui dépassent de loin le rôle traditionnel attribué aux refuges pour animaux. La SPCA a la chance de compter sur 350 bénévoles, qui sont en service sept jours sur sept toute l'année.

.....

La SPCA de Montréal tient également à remercier son conseil d'administration de 2017 pour sa contribution et son soutien remarquables :

Nancy Breitman • Isabelle Brodeur
Leonard Freedman • Dre Kim Langlois
Pierre A. Lessard, trésorier
Lucy Modesti, secrétaire
Samira Sakhia, présidente
Marc-André Saucier-Nadeau

.....

PROGRAMME JEUNESSE

Depuis septembre 2017, la SPCA de Montréal offre des activités jeunesse grâce à son partenariat avec ENGAGE: Éducation en bien-être animal. Cet organisme à but non lucratif a pour mission d'élargir la vision des futures générations sur le monde animal. Découvrez-en plus sur ce programme : engageanimal.org.

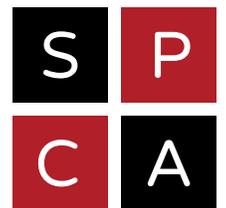


MONTRÉAL

SPCA DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

2017



MONTRÉAL

**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ
ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)**

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT**

1

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
**LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX
(CANADIENNE)**
(Au service de la Province de Québec)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)** (Au service de la Province de Québec), qui comprennent le bilan au **31 décembre 2017**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)** (Au service de la Province de Québec), au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Moquin Amyot, SENCRL

Boucherville
le 19 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A128351

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
 (Au service de la Province de Québec)

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Dons, legs et autres contributions	3 836 007	2 796 329
Revenus d'opérations	2 747 426	2 659 624
Revenus de placements	16 763	1 360
Variation de la juste valeur des placements cotés en bourse	2 876	3 774
Campagnes de souscription	1 716 202	1 918 994
Collectes de dons téléphoniques	531 450	790 101
	<u>8 850 724</u>	<u>8 170 182</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	4 007 044	3 954 774
Coûts d'opérations	1 286 389	1 157 615
Publications, promotions et dépenses de levées de fonds	344 274	359 383
Coûts des campagnes de souscription	862 359	876 872
Coûts des collectes de dons téléphoniques	160 286	326 094
Services professionnels	186 638	164 326
Communications	50 018	101 283
Intérêts et frais bancaires	110 632	138 438
Intérêts sur contrat de location-acquisition	317	866
Intérêts sur la dette à long terme	101 404	112 870
Amortissement des immobilisations corporelles	93 516	101 790
Amortissement des frais de financement reportés	5 486	5 486
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	1 410
	<u>7 208 363</u>	<u>7 301 207</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>1 642 361</u></u>	<u><u>868 975</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	3 589 043	2 720 068
Excédent des produits sur les charges	<u>1 642 361</u>	<u>868 975</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>5 231 404</u></u>	<u><u>3 589 043</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
 (Au service de la Province de Québec)

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017 \$	2016 \$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	3 643 316	1 089 455
Débiteurs et taxes de vente	473 703	323 850
Legs à recevoir	406 000	1 679 500
Stocks	30 428	20 864
Frais payés d'avance	60 172	53 926
	<u>4 613 619</u>	<u>3 167 595</u>
Placements	58 222	52 397
Dépôts de sécurité	-	12 895
Terrain détenu à des fins de revente	12 000	12 000
Immobilisations corporelles (note 3)	2 759 846	2 761 935
Placements restreints (note 4)	772 955	715 910
	<u>8 216 642</u>	<u>6 722 732</u>
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs (note 6)	734 673	741 685
Versements sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	5 970
Versements sur dette à long terme (note 8)	198 000	198 000
	<u>932 673</u>	<u>945 655</u>
Tranche renouvelable à court terme de la dette à long terme à refinancer (note 8)	923 000	-
	<u>1 855 673</u>	<u>945 655</u>
Apports reportés afférents aux placements restreints (note 4)	772 955	715 910
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	12 000	12 000
Dette à long terme (note 8)	344 610	1 460 124
	<u>2 985 238</u>	<u>3 133 689</u>
ACTIF NET	<u>5 231 404</u>	<u>3 589 043</u>
	<u>8 216 642</u>	<u>6 722 732</u>

Approuvé,



administrateur

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017 \$	2016 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	1 642 361	868 975
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements cotés en bourse	(2 876)	(3 774)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	1 410
Amortissement des immobilisations corporelles	93 516	101 790
Amortissement des frais de financement reportés	5 486	5 486
	<u>1 738 487</u>	973 887
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 12)	<u>1 113 720</u>	<u>(330 663)</u>
	<u>2 852 207</u>	643 224
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(91 427)	(29 523)
Acquisitions de placements à partir de dons	(2 949)	(13 228)
Dispositions d'immobilisations corporelles	-	2 730
	<u>(94 376)</u>	<u>(40 021)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	-	50 000
Remboursement de la dette à long terme	(198 000)	(198 000)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(5 970)	(5 421)
	<u>(203 970)</u>	<u>(153 421)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	2 553 861	449 782
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 089 455</u>	<u>639 673</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>3 643 316</u></u>	<u><u>1 089 455</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Société a été constituée le 5 avril 1869 en vertu de la *Loi 32 Victoria*, chapitre 81, puis modifiée par le chapitre 97, Élisabeth 10-11, le 6 juin 1962 et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'Impôt sur le revenu*. La mission générale de la Société est de prévenir la cruauté envers les animaux.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Les produits des campagnes de souscription et de collectes de dons téléphoniques sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les campagnes ont été effectuées dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de legs reçus sont présentés aux résultats parce qu'ils sont utilisés directement pour le fonctionnement des opérations de la Société. Les legs sont comptabilisés à leur valeur de réalisation estimative lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord à l'effet que les éléments d'actifs seront transférés au nom de la Société, que le montant est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les autres types de revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients ou que les services sont rendus, que le prix est déterminé et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Revenus de placement

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services et de fournitures

Les bénévoles consacrent un nombre d'heures important à aider la société à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Une entreprise qui produit de la nourriture pour animaux approvisionne gratuitement la Société. La juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures représente 66 673 \$ (54 234 \$ en 2016), montant pour lequel un reçu d'impôt a été délivré. De plus, une autre entreprise qui vend divers produits pour animaux approvisionne gratuitement la Société en litière pour chats. La juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures représente 8 738 \$ (9 786 \$ en 2016), montant pour lequel un reçu d'impôt a été délivré. Par contre, ces apports ne sont pas constatés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Terrain détenu à des fins de revente

Le terrain détenu à des fins de revente est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée estimative de vie utile selon les méthodes d'amortissement, la période et les taux annuels suivants :

Bâtiment	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et taxes de vente, des legs à recevoir et des dépôts de sécurité.

Les actifs financiers évalués subséquentement à la juste valeur se composent des placements et des placements restreints.

Les passifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent des créditeurs, de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition et de la dette à long terme.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur, s'il y a lieu, est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Société comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Terrain	1 510 000	-	1 510 000	1 510 000
Bâtiment	1 472 114	390 255	1 081 859	1 094 151
Mobilier et équipements	960 566	792 579	167 987	157 784
	<u>3 942 680</u>	<u>1 182 834</u>	<u>2 759 846</u>	<u>2 761 935</u>

4. PLACEMENTS RESTREINTS ET APPORTS REPORTÉS	2017	2016
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	715 910	660 818
Variation de la valeur marchande des placements restreints	<u>57 045</u>	<u>55 092</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>772 955</u>	<u>715 910</u>

En 1991, la Société a reçu un leg qu'elle ne pourra pas utiliser avant 99 ans. Tout au long de cette période, ce leg sera investi dans des placements cotés sur un marché actif par un courtier. La Société comptabilise ainsi ces placements restreints à la juste valeur et sa contrepartie est comptabilisée comme un apport reporté.

Les revenus nets des frais de gestion et impôts générés par ces placements restreints sont versés trimestriellement à la Société et sont comptabilisés dans les revenus de legs. En 2017, les revenus de legs provenant de cette succession ont été de 8 000 \$ (13 500 \$ en 2016).

En 2090, les placements n'auront plus aucune restriction et l'apport reporté sera comptabilisé dans les revenus de legs de cet exercice.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

5. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit de 250 000 \$, qui porte intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 3 %. Toutefois, le solde disponible est limité à 75 % des comptes clients canadiens admissibles moins le montant des créances prioritaires à la présente marge, incluant notamment les retenues à la source et les taxes de vente à payer.

6. CRÉDITEURS	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	331 773	376 097
Salaires et vacances	325 630	260 985
Retenues à la source	29 766	26 987
Autres	47 504	77 616
	<u>734 673</u>	<u>741 685</u>

7. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles représente un apport reçu sous forme d'immobilisations corporelles (terrain). Il n'y a eu aucune variation survenue dans le solde des apports reportés pour l'exercice.

	2017	2016
	\$	\$
Apport reçu		
Terrain	<u>12 000</u>	<u>12 000</u>

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

8. DETTE À LONG TERME	2017	2016
	\$	\$
Prêt à terme de 780 000 \$ portant intérêt au taux fixe de 5,50 %, remboursable sur 10 ans par mensualités de 6 500 \$ plus les intérêts, renouvelable en novembre 2018, garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur le bâtiment de la société et d'une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société.	461 500	539 500
Prêt à terme de 780 000 \$ portant intérêt au taux fixe de 5,50 %, remboursable sur 10 ans par mensualités de 6 500 \$ plus les intérêts, renouvelable en novembre 2018, garanti par une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur le bâtiment de la société et d'une hypothèque mobilière de 1er rang (pari passu) de 780 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société.	461 500	539 500
Prêt à terme d'un montant autorisé de 487 000 \$, portant intérêt au taux fixe de 7,37 %, remboursable en totalité à son échéance le 1er novembre 2028, garanti par une hypothèque mobilière de 2e rang de 237 000 \$ sur l'immeuble de la Société (A) .	375 000	375 000
Prêt à terme de 275 000 \$ portant intérêt au taux fixe de 6,50 %, remboursable par mensualités de 3 500 \$ plus les intérêts, renouvelable en janvier 2020, garanti par une hypothèque mobilière de 2e rang (pari passu) de 420 000 \$ sur l'immeuble de la société et d'une hypothèque mobilière de 2e rang (pari passu) de 420 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société.	202 500	244 500
Frais de financement reportés (B)	(34 890)	(40 376)
	1 465 610	1 658 124
Versements exigibles à court terme	198 000	198 000
Tranche renouvelable à court terme	923 000	-
	344 610	1 460 124

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

8. DETTE À LONG TERME (suite)

(A) En avril 2018, la Société a procédé au remboursement de la totalité de sa dette de 375 000 \$ grâce à des surplus de liquidités.

(B) Les frais liés à l'obtention des dettes à long terme sont de l'ordre de 57 292 \$ et sont amortis linéairement sur la durée des emprunts pour lesquels ils ont été contractés.

En supposant des renouvellements aux dates d'échéance selon les mêmes modalités de remboursements, les versements en capital estimatifs au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	198 000
2019	198 000
2020	198 000
2021	198 000
2022	<u>190 500</u>
	<u><u>982 500</u></u>

9. ENGAGEMENTS

Les engagements relatifs à des baux commerciaux pour les prochains exercices totalisant 115 254 \$ s'établissent comme suit :

	\$
2018	35 342
2019	33 728
2020	27 507
2021	13 225
2022	<u>5 452</u>
	<u><u>115 254</u></u>

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des services professionnels d'une firme d'avocats dont un des associés est un des administrateurs de la Société. Les services reçus au cours de l'exercice représentent 55 814 \$ (90 203 \$ en 2016), dont 7 143 \$ (25 738 \$ en 2016) sont inclus dans les fournisseurs et frais courus.

La Société a aussi eu recours à des services informatiques d'une entreprise appartenant à un membre de la famille proche d'un administrateur de la Société. Les services reçus au cours de l'exercice représentent 6 987 \$ (21 427 \$ en 2016).

Au cours de l'exercice, la Société a reçu des dons totalisant 275 413 \$ de la Fondation SPCA (112 200 \$ en 2016).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les sociétés.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de la Société aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 décembre 2017.

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Les clients auxquels elle accorde du crédit sont des arrondissements de Montréal, la Ville de Montréal ou des Ministères. Elle n'a eu aucune mauvaise créance pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 (aucune en 2016). Au 31 décembre 2016, 49 % des sommes à recevoir de clients provenaient de crédits accordés à quatre clients (29 % à recevoir de deux clients en 2016).

Pour les legs à recevoir, la Société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Non audité

LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (CANADIENNE)
(Au service de la Province de Québec)

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques et concentrations (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Société est exposée à ce risque relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre associé aux placements en actions reçus de donateurs est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché. Ce risque est réduit au minimum, le montant total détenu dans ce type d'actifs étant réduit.

12. FLUX DE TRÉSORERIE	2017	2016
	\$	\$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs et taxes de vente	(149 853)	196 086
Legs à recevoir	1 273 500	(527 000)
Stocks	(9 564)	(5 533)
Frais payés d'avance	(6 246)	30 346
Dépôts de sécurité	12 895	-
Créditeurs et charges à payer	(7 012)	(24 562)
	<u>1 113 720</u>	<u>(330 663)</u>

Non audité